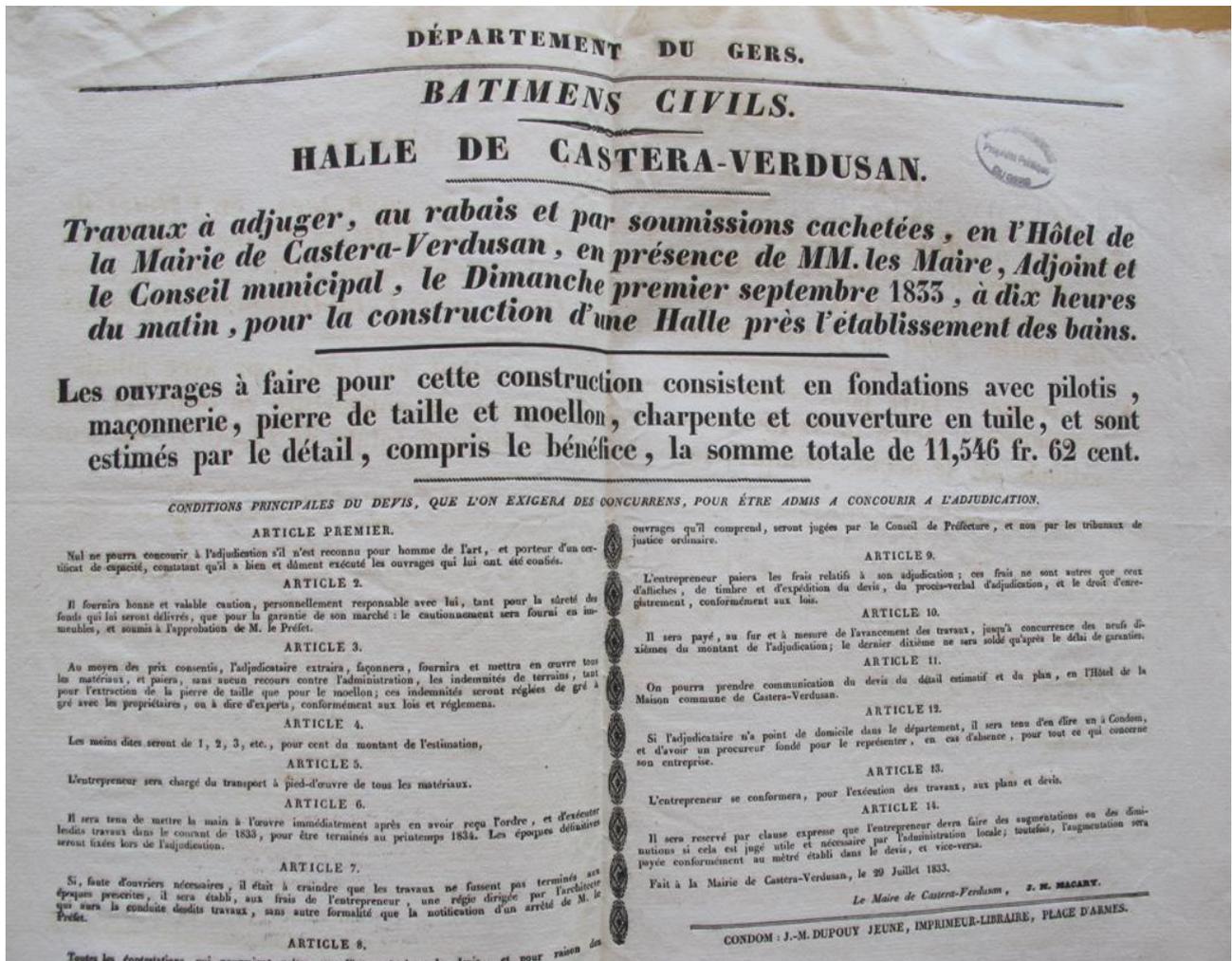


## La décision de bâtir l'imposant bâtiment halle mairie date de 1833.



Une halle couverte destinée à la vente du grain et autre objet de commerce sur le terrain donné à la commune par M. le **Marquis de Pins** devait être édifée, la commune achetant les terrains voisins de M. Depieu et M. Mestre. *La halle source d'un commerce propre à vivifier la contrée.*

Bernard Galabert entrepreneur de travaux publics demeurant à Condom en fut l'adjudicataire. M. Courtès, charpentier, était chargé de surveiller les travaux. Cette année-là, de fortes pluies avaient détrempé le terrain, des erreurs furent accumulées au niveau du terrassement et de la maçonnerie et toute la partie côté canal actuel s'effondra, laissant en plan l'édifice en construction !

Le 21 janvier 1835 une pétition collective d'habitants de Castéra-Verdusan parvint au préfet. La population était excédée par cette situation que la municipalité ne semblait pas pouvoir faire évoluer et qui freinait un développement amorcé. Ce courrier nous renseigne sur le nombre de maisons du village : treize furent construites dans le courant de 1834. Pour le printemps 1835 d'autres maisons étaient en projet. En effet plusieurs personnes

*ont vendu leur propriété foncière pour venir s'installer dans cet endroit naissant.* Suite à l'écroulement, la commune fut autorisée à poursuivre devant le tribunal le sieur Galabert et demanda une indemnisation de 650 F. L'entrepreneur de son côté réclama auprès du préfet une indemnisation pour avoir perdu dans cette catastrophe beaucoup de matériaux ! M. Courtès se dit victime de défauts de renseignements et démissionna en 1836.

**Il fallut attendre 1838 pour que reprennent avec succès les travaux avec des artisans locaux** comme M. Claverie charpentier à Chinchon, Daureillan maçon, Mouchet serrurier et M. Courtès fut une nouvelle fois chargé de la surveillance. Le coût du bâtiment s'éleva à 11 546 francs. Pour faire face à cette dépense Castéra-Vivent puisa dans les réserves que constituait la propriété d'une rente de 21 000 F sur l'état. Le maire fut autorisé à vendre au cours de la bourse de Paris partie de la rente au nom de la section de Castéra. Mais cette halle appartiendrait donc exclusivement à Castéra-Vivent comme le seraient, revenus et biens acquis provenant de ces revenus puisque les autres sections ne purent participer au financement. Un courrier du ministre du commerce et des travaux publics est explicite *« Castéra eût la propriété exclusive de la halle et de ses revenus, plutôt que d'imposer extraordinairement pour pouvoir fournir leur contingent des frais de construction...la section propriétaire dont les capitaux se trouveraient ainsi convertis en immeuble et le produit de la halle devrait profiter exclusivement à la même section... »*

**Ainsi la Mairie put s'installer à l'étage de ce bâtiment** qui abritait aussi la salle de classe de l'école de garçons (rapidement devenue trop petite) et le logement de l'instituteur. Plus tard c'est la famille du garde-champêtre qui logea là. Au rez-de-chaussée les concepteurs du projet avaient pensé à la prison ! Pour répondre aux besoins plusieurs rénovations et aménagement au cours des ans ont modifié la distribution intérieure.

**Sur l'actuelle place Aubert-Garcia avait été bâtie en 1900 une halle à structure métallique de type Eiffel** grâce à un don de M. Lannelongue. M. Lapeyrère célèbre ferronnier à Paris et originaire du Donné (ferme de la commune) en a été l'artisan. Cette halle servait de marché couvert à la volaille.

**Les verrières très abîmées entraînèrent sa démolition en 1972, la structure permit d'édifier la salle de sport l'année suivante.**